

COMPTE RENDU CAPL C du 26 juin 2017 Mouvement local du 01/09/2017

Toulouse, le 26 juin 2017

DECLARATION LIMINAIRE

Madame la présidente,

Il y a fort à parier que l'application du projet gouvernemental du nouveau président de la République entraîne en France une régression sociale sans précédent depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Ce sont les acquis issus du Conseil National de la Résistance, mis en place à la libération, qui sont remis en cause : sécurité sociale, droit du travail, statut de la fonction publique...

Le code du travail est jugé responsable du chômage en France. **Le gouvernement veut le mettre en pièces par l'inversion de la hiérarchie des normes, la barémisation-limitation des indemnités ou la fusion de toutes les instances représentatives du personnel.**

Le fonctionnaire coûte trop cher : la solution Macron prévoit la suppression de 120 000 postes, dont 50 000 dans la fonction publique d'Etat.

Quant au statut, il est jugé "inapproprié" par le nouveau président.

Se déclarant ni de droite ni de gauche, le président Macron veut mettre en place une politique néo-libérale, à l'instar de celle pratiquée dans les pays anglo-saxons dans les années 1980, ou plus récemment en Allemagne.

Ces politiques économiques se sont traduites par une forte augmentation de la pauvreté, une concentration des richesses entre quelques mains, une déstabilisation des sociétés provoquant une poussée des mouvements populistes d'extrême droite.

Au niveau de la DGFIP, le mouvement général des mutations C au 1^{er} septembre 2017 fait apparaître un sous-effectif de 1 496 agents C dont 31 en Haute-Garonne. Les lauréats du concours C affectés au 1^{er} septembre ne comblent pas ce déficit. **La CGT demande le recrutement immédiat de la liste complémentaire.**

Ces sous-effectifs vont se traduire dans les services par plus de souffrance au travail, plus de stress, plus de difficultés à assurer les missions de service public.

Votre décision de ne pas pourvoir les emplois vacants dans 5 services (SIP Toulouse Centre, SIP Toulouse Nord-Ouest, trésorerie de Balma, trésorerie de Montréjeau, trésorerie de St-Gaudens) ne fera qu'accroître leurs difficultés.

A ce propos, vous trouverez ci-joint une adresse des agents des SIP Toulouse Centre et Nord-Ouest et des trésoreries de St Gaudens et Gourdan-Montréjeau. Chacun des agents signataires attend de connaître les motivations du directeur régional sur ses choix.

La catégorie C est la première touchée. En effet, c'est elle qui a quasiment supporté la totalité des suppressions d'emplois.

La CGT Finances Publiques exige l'arrêt des restructurations et des suppressions d'emplois qui remettent en cause le maillage territorial et l'accès au service public pour l'ensemble de la population.

La CGT restera également vigilante quant au redécoupage des RAN en Haute-Garonne et au maintien des droits et garanties actuels des agents en cas de restructurations. La CGT s'opposera toujours à la mobilité forcée.

Lancé dans une folle course à la destruction de toute la DGFIP, le directeur général a désormais choisi de s'attaquer au dialogue social, en diminuant les temps de préparation et en ne prenant pas en charge les frais des élus suppléants dans les CAP locales, ou les CT locaux par exemple...

La première réaction serait de se dire que cette décision est avant tout l'affaire des syndicats. Mais ce n'est pas cela que la direction a en tête, en empêchant les instances de dialogue social de pouvoir correctement travailler.

Avec cette dégradation délibérée du dialogue social, ce sont d'énormes difficultés, voire l'impossibilité pour les représentants du personnel à défendre les droits à mutation, à avancement, à recours contre l'évaluation, et plus généralement les conditions de vie au travail et les missions.

- Sans CAP, il sera bien plus simple pour les directions d'imposer des mobilités forcées, de gérer de manière encore plus opaque les collègues...
-
- Sans CT, de quelles informations disposerons-nous sur l'avenir de nos missions ?
-

C'est bien à l'arbitraire des directeurs locaux que l'administration veut soumettre les agents !

La CGT finances publiques exige :

- **le respect du statut général des fonctionnaires, de nos statuts particuliers, de nos droits et garanties collectives ;**
- **l'arrêt des suppressions d'emplois à la DGFIP, la création des emplois nécessaires et le comblement immédiat des vacances d'emplois ;**
- **le maintien du réseau de la DGFIP, l'arrêt des restructurations et fermetures de services ;**
- **le maintien et le développement de nos missions dans un service public de qualité et de proximité ;**
- **l'augmentation des salaires ;**
- **l'abandon du prélèvement à la source ;**
- **une amélioration réelle et concrète des conditions de vie au travail.**

Nous vous remettons également une pétition des agents des SIP du Mirail et une adresse au directeur des collègues de la trésorerie de Blagnac.



REPONSES AUX DECLARATIONS LIMINAIRES

Notre département accuse un déficit de 33 agents (situation au 31 décembre 2017).
Ce chiffre prend en compte les temps partiels connus à ce jour.
Les arrivants au 1^{er} septembre 2017 sont comptabilisés à temps complet.

La direction a précisé que les temps partiels de convenance sont supérieurs aux temps partiels de droit.



ATTENTION : Cette situation risque de ne pas perdurer.

De fait, les affectations ALD ne compensent pas les temps partiels.

Au plan national, 1851 lauréats du concours commun de catégorie C ont été recrutés.

Relativisons notre joie en sachant que le sous-effectif national est de 1496 agents C, en tenant compte de ces lauréats.

La direction maintient sa décision de geler 5 postes (SIP Toulouse Centre, SIP Toulouse Nord-Ouest, trésorerie de Balma, trésorerie de Montréjeau, trésorerie de St-Gaudens). Elle justifie ses choix en alléguant le caractère « intenable » de postes largement déficitaires, et en appliquant « un lissage des postes ».

Ainsi, les agents qui auraient pu obtenir ces postes sont affectés dans ces structures dites « à caractère intenable »

Citons la phrase du jour : « On est passé du faire au mieux au faire au moins mal »

C'est l'art de joindre l'inutile au désagréable...

Suite à la remise des pétitions (cf. déclaration liminaire) relative à la situation des effectifs et aux conditions de travail, la CGT a exigé que des réponses soient apportées **directement** aux agents signataires.

DEROULEMENT DE LA CAPL POINTS DIVERS ÉVOQUÉS

19 agents quittent le département.

23 agents arrivent dans notre département et 18 changent de mission-structure ou de RAN.

64 collègues ont déposé des fiches de vœux ou de souhaits.

15 premières affectations (8 en ALD 31 + 7 en ALD TOULOUSE)



MOBILITÉ FORCÉE : LE MILLÉSIME 2017 ARRIVE !!!

Eh oui ! Un changement d'affectation de SIE à SIP intervient, suite à une suppression d'emploi.

Il est à craindre que ce premier cas ne soit pas le dernier !

La situation difficile et le manque d'attractivité professionnelle du **Comminges** ont été évoqués.

La CGT défend le recrutement d'emplois statutaires pour renforcer ces services de proximité et dénonce avec force le recours aux recrutements locaux : services civiques, PACTE voire auxiliaires et fusion de services !!!

Les difficultés des CDIF de Toulouse et Colomiers à absorber un énorme et constant retard ont été évoquées.

Une situation ubuesque se profile au CSP Chorus en 2018 : des missions dont la mise en place interviendra le 1^{er} janvier 2018 seront assurées par des agents nommés le 1^{er} septembre (2018, pas 2017)
Bel exemple d'anachronisme !!!

Un peu de pédagogie de notre part : ALD signifie « à la disposition du directeur » ; l'agent qui fait figurer ALD dans ses vœux ou souhaits doit donc s'attendre à être nommé n'importe où :

- 1°) dans le département s'il obtient ALD 31 ;
- 2°) dans la RAN s'il obtient ALD RAN.

Le Cas Nailloux : ce poste n'est composé que d'agents ALD, et le chef de service exerce en alternance avec la trésorerie de Villefranche-de-Lauragais.
La CGT s'inquiète à juste titre du devenir de ce poste et des droits et garanties des personnels s'il venait à fermer.

VOTES DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS ET DE L'ADMINISTRATION

La parité administrative a voté pour le mouvement et donc approuve la situation.



L'ensemble des représentants du personnel a voté contre le projet.

La CGT dénonce ainsi les nombreux postes restant vacants et la non-satisfaction de la totalité des demandes.

N'hésitez pas à contacter les représentants CGT Finances Publiques présents à cette CAPL :

**Élus : Marie-Christine PREVOST, Isabelle PERRET, Nadine GLEIZES
Expert : Estelle MOLLO-GENE, Samuel HADDAB**



Bulletin d'adhésion

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

SECTION :

Actif Stagiaire Retraité

Je souhaite m'abonner à :

la Nouvelle Vie Ouvrière

Facultatif > Pour les agents A et A+

Adhésion à l'UGICT (secteur Cadres & Techniciens)

OUI NON

L'adhésion à l'Ugict n'entraîne pas de cotisation supplémentaire.

La revue « Option » est adressée à chaque adhérent à l'UGICT.

RESERVÉ À LA SECTION

Saisie CoGITiel par la section

le : .. / .. /

Date de réception au bureau national,

le : .. / .. /

NOM :

Prénom :

Date de naissance : .. / .. /

Catégorie : Grade : Echelon :

Filière fiscale Filière publique

Adresse administrative :

Adresse pour l'envoi de la presse :

Adresse administrative Adresse personnelle (préciser) :

.....

Tél. :

Mel :

Date : .. / .. / Signature :